



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées - Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ cd68judo.enseignement@orange.fr
✉ cd68judo@wanadoo.fr
<https://judo68.ffjudo.com>



Enseignement – Circulaire N°22/23-01
Mulhouse, le 06 décembre 2022.

À

Présidents de club
Enseignants

Affaire suivie par :

- Président Secrétaire Générale Trésorier
 Responsable(s) de commission(s) : Enseignement Autre(s) à préciser :
 Conseiller Technique Secrétaire Administrative
 Responsable Sections Sportives :

Copie :

- Élus CD68
- Responsables de commissions

Pièces jointes :

-

Objet :

Stage Départemental de Perfectionnement Kata

Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental se doit d'être le plus en proximité possible de ses clubs et de ses enseignants. Il se doit également de proposer aux enseignants d'améliorer leurs compétences sur toutes les facettes. C'est pourquoi nous mettons en place des espaces spécifiques dédiés aux enseignants afin de pouvoir travailler plus profondément les thèmes abordés sous l'aspect pédagogique. Le premier a eu lieu le 02 octobre dernier et concernait les enseignants diplômés, les enseignants en formation ainsi que les arbitres et commissaires sportifs.

Dans la continuité, nous proposons aux enseignants un travail d'approfondissement sur les katas.

Ce stage se déroule au Dojo du CSRA, 5 rue des Frères Lumières à Mulhouse le **jeudi 29 décembre**. Les horaires sont :

- ☉ matin de 09h00 à 12h00. Accueil de 08h30 à 09h00.
- ☉ après-midi de 14h00 à 16h00.



COMITE DÉPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées - Ligue Grand Est

3, Rue de Thann – 68200 MULHOUSE
✉ cd68judo.enseignement@orange.fr
✉ cd68judo@wanadoo.fr
<https://judo68.ffjudo.com>



Afin de prévoir la logistique de ce stage, nous vous demandons de bien vouloir procéder aux inscriptions par Extranet le plus tôt possible.

L'encadrement ce stage est assuré par des formateurs katas.

Le coût de ce stage par stagiaire est de 20€ par journée à régler OBLIGATOIREMENT par avance soit par virement (voir RIB en fin de circulaire), soit par chèque avant le 23 décembre.

Ce coût couvre principalement les frais de restauration, location de salle et d'indemnisation des intervenants.

Aucun règlement le jour même ne sera accepté.

Nous vous invitons à privilégier le règlement par virement.

Merci d'accompagner votre règlement (virement ou chèque) d'un mail au trésorier en indiquant les noms et prénoms des personnes pour lesquelles vous procédez au règlement à l'adresse mail suivante :

cd68judo.tresorier@orange.fr

Par ailleurs, compte tenu que la crise sanitaire n'est pas encore complètement dernière nous et afin de ne pas prendre de risque, nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte de vous assurer que vos participants ne sont pas potentiellement contagieux au Covid 19 ou toutes autres maladies contagieuses et soient en capacité de respecter les éventuelles consignes sanitaires en vigueur au moment du stage.

Nous savons que cela est difficile à mettre en œuvre mais il est nécessaire que nous prenions, tous ensemble, le maximum de précaution afin de ne pas participer à la propagation de maladie.

Dans l'attente, comptant sur la participation de vos pratiquants et restant à votre disposition recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

**Le Responsable de la Commission
Enseignement du CD68 Judo**

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Güchet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	03100	09020193441	39	EUR	CCM REGION ALTKIRCH	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)			
FR76	1027	0301	0000	0201	9740 139	CMOIFR2A
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)			
CCM REGION ALTKIRCH 14 PLACE NAVIER JOURDAIN 68150 ALTKIRCH			COM DEP 68 JUDO JUJITSU KENDO CHEZ M KOENIG DIDIER 52 B AVENUE ROBERT SCHUMAN 68800 THANN			
☎ 0 820 091 094 (Service 0,12 €/min + prix appel)						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			